

Le Petit Courrier de l'Ile d'Arz

La lettre mensuelle d'infos de la municipalité – Février - mars 2026, n° 62



Le mot du maire

Demain

Jeudi 12 février dernier, nous avons tenu le trente-quatrième conseil municipal de notre mandature.

A plus d'un titre, ce fut un moment important. D'abord parce que nous avons voté le budget prévisionnel 2026. Un budget contraint, dans un contexte difficile, mais pour une année qui verra la fin de la construction de l'école. Ensuite parce que nous avons validé le nouveau Plan Local d'Urbanisme qui dessine l'avenir de l'île pour la génération à venir.

L'école, le PLU : jusqu'au bout nous aurons travaillé pour bâtir l'Ile d'Arz de demain.

Mais ce fut un moment important aussi parce que ce conseil était notre dernier conseil. C'est pourquoi, dans cet ultime Mot du Maire, je veux simplement vous dire que je pense que nous avons tenu nos engagements. Jusqu'à la mise à disposition, il y a quelques jours, d'un véhicule en autopartage (voir page 3) qui vient accompagner la régulation de la circulation sur l'île. Même la promesse d'un Béluré rénové aura été tenue : avant la fin de la décennie, le port sera reconçu et réaménagé. La Région s'y est engagée (voir page 2). Agir aujourd'hui pour l'Ile d'Arz de demain, encore et toujours.

Aussi je remercie les élus. Votre implication nous a permis de travailler ensemble pendant six ans. Sans le travail collectif que nous avons mené, rien n'aurait été possible. J'ai été fier de travailler avec vous.

A titre plus personnel, je vous dirais qu'en m'engageant, il y a 6 ans, je ne savais pas trop à quoi m'attendre. Alors sachez que jamais je n'ai regretté cet engagement. Ce fut une expérience

passionnante, enrichissante, même s'il y eût des moments durs et ingrats. Chaque jour je me suis rendu à la mairie avec la détermination indispensable au travail à accomplir. Grâce à vous, les élus, grâce à vous, les agents municipaux, et grâce à vous, les Iledaraises et les Iledarais qui nous ont fait confiance.



Cela dit, il y a un temps pour tout. Le travail d' élu est exigeant, en temps et en énergie. Aussi il est important de savoir passer la main. Il est important d'accepter qu'une nouvelle équipe prenne la suite avec de nouvelles idées. Cette étape est le cœur de notre vie démocratique.

Jean Loiseau

Actualités

Béluré 2030 : le projet est lancé

Vous étiez une centaine à la réunion publique du vendredi 27 février pour la présentation du projet de réaménagement de Béluré par Simon Uzenat, conseiller régional et président du conseil portuaire. Un projet sur lequel la Région et la commune se sont accordés et qui devrait voir le jour avant la fin de la décennie.

Rappel chronologique

C'était en 2020 un engagement fort de campagne : un nouveau Béluré.

Béluré est la porte d'entrée de notre île. Sa vocation portuaire est double : passagers et marchandises. En l'état actuel, les flux passagers et marchandises se combinent très mal et sont sources de danger. Par ailleurs, le port est soumis de plus en plus fréquemment aux submersions marines qui empêchent les navires d'accoster. Enfin, les bâtiments sont totalement obsolètes et dégradés.

C'est pourquoi la commune a engagé dès 2020 des démarches auprès de la Région Bretagne, propriétaire et gestionnaire du port, afin de la convaincre d'engager des études et des travaux.

Dans un premier temps, la Région nous a demandé d'effectuer une étude à l'appui de notre demande.

En 2022-2023, nous avons financé en fond propre la réalisation d'un plan-guide (comprenant le diagnostic, les enjeux et les scénarios d'aménagement) confiée au bureau d'étude *Atout Ports*.

Nous avons associé les Iledarais à cette démarche en organisant des ateliers participatifs afin de réfléchir au port idéal et présenter à la Région un projet abouti et légitime. Le scénario retenu prévoyait la construction d'une deuxième cale à l'Ouest.

Un projet co-construit par la Région Bretagne et la commune de l'Île d'Arz

Propriétaire et principal financeur, la Région Bretagne a commandé, en 2023-2024, une étude de flux afin de procéder à des aménagements temporaires de la cale de Béluré en vue de renforcer la sécurité des usagers dans l'attente du projet de restructuration. En 2024-2025, la Région a ensuite financé à hauteur de 80% la mission confiée par la commune de l'Île d'Arz à la *Sembreizh* pour conduire une expertise d'approfondissement technique et opérationnel du réaménagement de la partie terrestre du port à partir du travail fourni par *Atout Ports*.

La Région ne souhaitant pas un engagement financier trop lourd dans un projet de port menacé à terme par la montée des eaux, cette étude a privilégié un scénario sans intervention sur le domaine maritime.

A l'issue de très nombreuses réunions et d'une concertation intense, la Région et la commune se sont accordées sur des travaux de réaménagement complet du terre-plein.

Le projet est articulé autour de deux grands axes : 1) la sécurisation et la qualité de l'accueil des usagers et 2) l'adaptation au changement climatique. Seules les activités et les aménagements essentiels au fonctionnement du port (salle d'attente, point infos, toilettes) resteront sur le site. Les loueurs de vélos et l'espace de stationnement pour les vélos des usagers seront déplacés sur le parking qui est un espace communal.



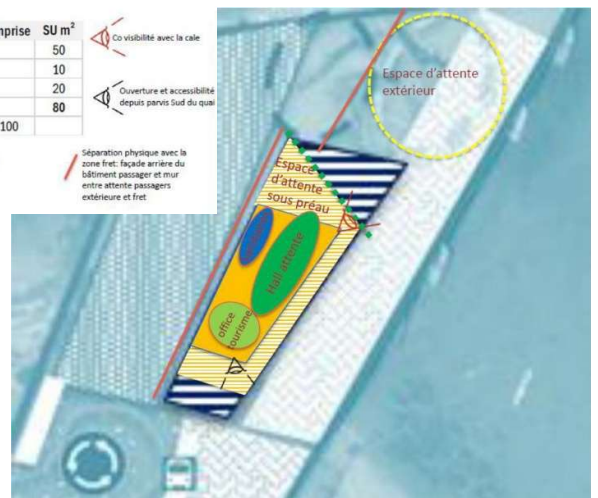
BATI PASSAGER	Emprise	SU m²	
Hall d'attente passager		50	
Office de tourisme		10	
Toilettes publics		20	
Total clos couvert		80	
Préau d'attente extérieur couvert		100	

L'implantation bâtie de la façade Nord s-sur un axe Nord-Ouest, Sud-Est afin que l'architecture induise le flux passagers depuis la cale vers le quai piétons Est.

Co visibilité avec la cale

Ouverture et accessibilité depuis parvis Sud du quai

Séparation physique avec la zone fret: façade arrière du bâtiment passager et mur entre attente passagers extérieure et fret



A court terme : faire face aux surcotes

Au préalable, pour faire face aux surcotes de plus en plus fréquentes (17 rotations annulées en janvier), le quai sera partiellement réhaussé pour permettre aux bateaux d'accoster et aux passagers de débarquer. Ce dispositif devrait être mis en place dès 2027.

Objectif 2030

La Région sera pilote de l'ensemble des opérations. Elle financera la partie portuaire. La commune aura quant à elle à sa charge la partie communale. Le démarrage des travaux est prévu fin 2028 pour une réception en 2030.

Vous souhaitez en savoir plus ? Rendez-vous sur le site de la mairie (www.mairie-iledarz.fr)

Le véhicule en autopartage est à votre disposition

Cela aura été plus long que prévu, mais enfin il est prêt ! Un véhicule en autopartage (Renault Kangoo électrique) est à votre disposition, place de la Grée, derrière le musée. Il porte le joli nom de *ArzGo*.

Comment fonctionne ArzGo ?

ArzGo peut être loué par les habitants de l'Île-d'Arz, qu'ils soient résidents à titre principal ou secondaire.

Pour pouvoir réserver, vous devez auparavant vous inscrire sur le site <https://www.clem.mobi/> et entrer toutes les informations demandées (coordonnées, carte bancaire, permis de conduire, justificatif de domicile). La validation interviendra dans les 48 heures. Cette démarche n'est à faire qu'une seule fois.



AUTOPARTAGE

Tarif de location et horaires

8 € par heure de 7h00 à 21h00

La location se fait par tranche d'une heure, sans dépasser 2 h. Toute heure commencée est due.

Les règles

C'est un véhicule communautaire. Vous devez respecter les règles pour ne pas être exclu du service. Les critères d'exclusion sont intégrés dans les conditions générales d'utilisation <https://www.clem.mobi/cgu>.

- Vous devez disposer d'un domicile à l'Île d'Arz (permanent ou secondaire, location non saisonnière) et fournir un justificatif.
- Vous devez déclarer un sinistre constaté sur le véhicule avant le départ.
- Limitation à 2 occupants maximum (chauffeur + 1 passager).
- Interdiction absolue de rouler avec un passager dans le coffre.
- Interdiction de passage du véhicule sur le continent.
- Vous devez rebrancher le câble de chargement au retour du véhicule.

Un panneau est installé au 54 ruelle de la Grée avec tous les points importants.



Ce véhicule permet de transporter des charges lourdes ou encombrantes non transportables à vélo.

Il ne doit pas être utilisé à des fins commerciales.

ArzGo est destiné à réduire, voire supprimer, le besoin d'un véhicule automobile permanent sur l'île. Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur le site de la mairie.

La commune recrute

- **Un adjoint au responsable des services techniques.**

CDI, temps plein, poste à pourvoir idéalement d'ici le **1^{er} mai 2026**.

Missions principales : entretien et gestion des espaces verts, de la voirie, du littoral, du mobilier urbain et des bâtiments communaux. Expérience nécessaire.

Qualités requises : aimer travailler en extérieur. Savoir travailler au sein d'une petite équipe (3/4 pers) Faire preuve de rigueur et d'autonomie. Avoir un bon relationnel.

Il est obligatoire de savoir utiliser les outils portatifs courants et d'avoir une bonne connaissance de base pour assurer la maintenance des bâtiments et des petits travaux (menuiserie, peinture, électricité.)

Maîtrise nécessaire de l'outil internet et des logiciels suite office.

Permis B obligatoire, permis C souhaité. Habilitation électrique ou CACES seraient un plus.



La candidature est à adresser à Monsieur le Maire, le plus rapidement possible, par courrier : 32 rue du vrai secours - Le Prieuré - 56840 Île d'Arz ou par mail : dgs@mairie-iledarz.fr.

La commune propose également plusieurs emplois saisonniers :

- **Musée Marins et Capitaines.**

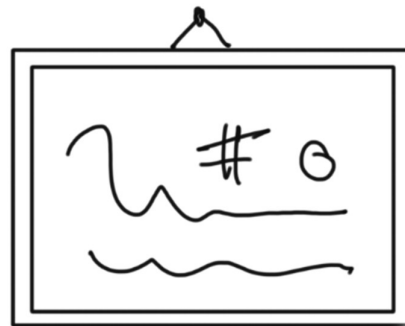
Un agent d'accueil polyvalent.

Période du **1^{er} juillet au 30 août 2026** (32H50/semaine). Travail le WE, congés en semaine.

Mission principale : l'accueil et la gestion du musée,

Mission secondaire : l'accueil des visiteurs au Point Info.

Il est nécessaire d'avoir plus de 18 ans, une expérience et/ou une formation dans les domaines de la culture, l'animation ou de la médiation, une bonne connaissance de l'île et un intérêt pour son patrimoine, le sens de l'accueil. Savoir s'exprimer en anglais.



Il faut être autonome et rigoureux : caisse enregistreuse et régie municipale à tenir. Des compétences dans la communication seraient un plus.

- **Point i /moulin à marée/ musée.**

Un agent d'accueil polyvalent.

Période : du **1^{er} juillet au 30 août 2026** (34H50/semaine), travail le WE et congés en semaine et si possible les ponts des **1^{er} mai, 8 mai, Ascension et Pentecôte.**

Mission principale : l'accueil des visiteurs au Point i le matin et les visites commentées du moulin à marée l'après-midi.

Mission secondaire : l'accueil et la gestion du musée les lundis et mardis après-midi.

Il est nécessaire d'avoir plus de 18 ans, une expérience et/ou formation dans les domaines de : la culture, l'animation ou de la médiation, une bonne connaissance de l'île et un intérêt pour son patrimoine, savoir s'exprimer en public et avoir le sens de l'accueil, parler anglais, être autonome et rigoureux, notamment pour la tenue de caisse et la régie municipale.

Des compétences dans la communication seraient un plus.



- **Service de rade.**



Un agent pour effectuer le service de rade (placement et transport des plaisanciers à Penera)

Période **du 1^{er} juillet au 30 août 2026**, du mardi au dimanche (40h30/semaine), et si possible **les ponts des 1^{er} mai, 8 mai, Ascension et Pentecôte, possibilités d'étendre le service en juin.**

Travail en heures déclarables ENIM.

Il est nécessaire d'avoir plus de 18 ans et de posséder le BACPN ou diplôme équivalent. N'hésitez pas à postuler si vous n'êtes disponible qu'une partie des dates proposées.

- **Camping.**

Un agent polyvalent (35H /semaine), travail sur 4 jours, WE compris et congés en semaine.

Période du **1^{er} juillet au 30 août 2026** ainsi que les ponts des **1^{er} mai, 8 mai, Ascension et Pentecôte.**

Mission principale : seconder le régisseur principal, accueil des visiteurs, encaissements et réservations, entretien des locaux. Il est nécessaire de dormir sur place en période d'affluence, notamment au mois d'août.

Il faut avoir plus de 18 ans, maîtriser l'informatique, être rigoureux (tenue de caisse et logiciel métier) avoir le sens de l'accueil et des responsabilités. Une formation tourisme ou communication serait un plus.



- **Entretien des bâtiments communaux et toilettes publique.**

Période du **1 juillet au 30 août 2026**, travail de 8H à 13H (25 heures/semaine). Congés le vendredi et le samedi.

Mission principale : entretien des toilettes publiques, de la douche plaisanciers, ainsi que de la salle polyvalente, l'agence postale et la mairie.

Il est nécessaire d'avoir plus de 18 ans, d'être autonome, de faire du vélo pour accéder aux différents sites, d'être rigoureux et respectueux des règles d'hygiène.

Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Maire, avant le 15 mars 2026, par courrier :

32 rue du vrai secours - Le Prieuré - 56840 Île d'Arz ou par mail : dgs@mairie-iledarz.fr.

Retrouvez sur le site de la mairie le détail des postes à pourvoir : <https://www.mairie-iledarz.fr/>

La vie des commissions



« GÉRER ET PRÉVOIR »

Nadège Le ROUX, Daniel LORCY, Stéphane BUZENET, Philippe ROUGIER

Budget prévisionnel 2026

Lors du conseil municipal du 12 février, nous avons voté les BP (budgets prévisionnels) 2026 : le budget général (M57) et le budget annexe « mouillages » (M4).

Budget général

Il sera consacré essentiellement aux travaux de l'école qui se termineront au printemps.

Pour établir le BP 2026, nous avons reconduit les sommes récurrentes et incompressibles, en fonction du réalisé 2025, en tenant compte des augmentations : coût de l'énergie et affranchissement, ainsi que des baisses de certaines dotations. Nous avons ensuite intégré les projets à terminer, les subventions afférentes, les études en cours (PLU, école, port, logements) ainsi que les travaux et petits investissements nécessaires au fonctionnement de la commune (réparation des WC publics et murs, achat d'un colombarium, installation d'une borne d'autopartage, travaux d'élagages, matériel pour les services techniques, etc.)

Comparé au budget prévisionnel de l'année précédente,

- Les recettes et dépenses de fonctionnement sont stables (1 357 520.61€ en 2025)
- Les recettes et dépenses d'investissement baissent de 25 % (1 357 575.10€ en 2025). Cette baisse s'explique par les travaux de l'école qui ont été réalisés en partie en 2025. Nous ne prévoyons pas d'autres « gros » travaux en 2026, donc pas de nouvelles demandes de subventions.

Nous clôturons l'exercice 2025 avec :

- En fonctionnement un excédent de + 405 178.88 €
- En investissement un déficit de – 379 800.98€
- Résultat de clôture cumulé, en prenant en compte les RAR (restes à réalisés), en excédent de : +189 484.88€.
- Le déficit est reporté en recettes d'investissement au compte 1068 : 215 694 €.

Le budget prévisionnel 2026 s'équilibre comme suit :

Fonctionnement dépenses	1 303 897.48 €
Fonctionnement recettes	1 303 897.48 €
Investissement dépenses	1 024 251.98 €
Investissement recettes	1 024 251.98 €

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Vote BP 2026
002	Déficit reporté	
011	Charges à caractère général	392 966,10
012	Charges de personnel	499 600,00
014	Atténuation de produits	500,00
65	Autres charges de gestion courante (sf 6586)	63 250,00
66	Charges financières	31 000,00
67	Charges spécifiques (673)	2 200,00
68	Dot Prov dépréciations (semi-Budg)	12 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 001 516,10
023	Virement à la section d'investissement	302 381,38
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		302 381,38
Total Dépenses Section de fonctionnement		1 303 897,48

RECETTES		Vote BP 2026
002	excédent reporté	189 484,88
013	Atténuation de charges	3 000,00
70	Produits des services et du domaine	164 934,00
73	Impôts et taxes (Sf 731)	100 000,00
731	Fiscalité locale	537 800,00
74	Dotations et participations	183 878,60
75	Autres produits de gestion courante	123 300,00
76	Produits financiers	500,00
77	Produits spécifiques (773)	1 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 114 412,60
Total Recettes Section de fonctionnement		1 303 897,48

INVESTISSEMENT

DEPENSES	RAR-N-1	Mesures nouvelles	Vote BP 2026
001 Solde d'exécution négatif reporté		379 800,08	379 800,08
20 Immo incorp (hors 204) (op incluses)	32 147,04	48 058,96	80 206,00
204 Subv Equip versées		7 000,00	7 000,00
21 Immo Corp (op incluses)	5 000,00	88 000,00	93 000,00
23 Immo en cours (sauf 2324) (op incluses)	212 191,44	162 918,56	375 110,00
Total des dépenses d'équipement	249 338,48	305 977,52	555 316,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		500,00	500,00
13 Subventions d'investissement		1 635,00	1 635,00
16 Emprunts et dettes assimilées		87 000,00	87 000,00
Total des dépenses financières	0,00	89 135,00	89 135,00
Total des dépenses réelles d'investissement	249 338,48	395 112,52	644 451,00
Total des dépenses d'investissement	249 338,48	774 913,50	1 024 251,98

RECETTES	RAR-N-1	Mesures nouvelles	Vote BP 2026
001 Solde d'exécution positif reporté			
13 Subventions d'investissement reçues (sauf 138)	413 445,46	24 697,50	438 142,96
Total des Recettes d'équipement	413 445,46	24 697,50	438 142,96
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)		54 533,64	54 533,64
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		215 894,00	215 894,00
16 Emprunts et dettes assimilées		1 000,00	1 000,00
27 Autres immobilisations financières		500,00	500,00
024 Produits des cessions d'immobilisations		5 000,00	5 000,00
Total des recettes financières	0,00	276 727,64	276 727,64
Total des dépenses réelles d'investissement	413 445,46	301 425,14	714 870,60
021 Virement de la section de fonctionnement		302 381,38	302 381,38
040 opér.ordre entre sections		7 000,00	7 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	309 381,38	309 381,38
Total des dépenses d'investissement	413 445,46	610 806,52	1 024 251,98

Nous vous proposons dans la double page suivante un tableau synoptique des grandes lignes de dépenses et recettes prévisionnelles 2026.

Budget annexe « mouillages »

Le budget annexe « mouillage » doit s'équilibrer par lui-même sans être abondé par le budget général. Il n'y a pas de porosité de l'un à l'autre sauf dans le cas de la refacturation des heures d'agents de la commune pour le temps consacré à ce budget, ainsi que pour la redevance « France domaine » qui doit être refacturé au budget annexe.

Cette saison, le service de rade a été déficitaire, principalement en raison de la mauvaise météo du printemps et de la fin de l'été. Le budget 2026 prévoit une étude supplémentaire, demandée par la DREAL, pour le renouvellement de l'AOT qui se termine au premier trimestre 2026.

Les tarifs ont été augmentés d'environ 10%, pour équilibrer le budget.

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES BP 2026			RECETTES BP 2026		
Chapitre	Proposition 2026	Décision 2026	Chapitre	Proposition 2026	Décision 2026
011 - Charges à caractère général	98 245,26		013 - Atténuations de charges	0,00	
012 - Charges de personnel	17 500,00		70 - Produits des services	151 468,79	
65 - Autres charges de gestion courante	25 800,00		73 - Impôts et taxes	0,00	
66 - Charges financières	0,00		731 - Fiscalité locale	0,00	
67 - Charges exceptionnelles	13 100,00		74 - Dotations, subventions et participations	0,00	
042 - opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00		75 - Autres produits de gestion courante	100,00	
			76 - Produits financiers	0,00	
			77 - Produits exceptionnels	1 000,00	
023 - Virement à la section investissement	6 052,94		002 Exedent de fonctionnement reporté	8 129,41	
TOTAL BP 2026	160 698,20		TOTAL BP 2026	160 698,20	

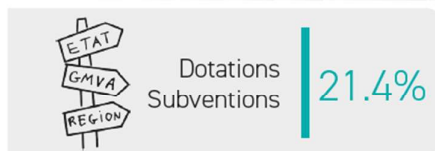
INVESTISSEMENT					
DEPENSES BP 2026			RECETTES BP 2026		
Chapitre	Proposition 2026	Décision 2026	Chapitre	Proposition 2026	Décision 2026
10 - Dotation fonds divers et réserve	0,00		10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00	
16 - Emprunts & dettes assimilées	0,00		13 - Subventions d'investissement	0,00	
20 - Immobilisations incorporelles (sauf 204)	9 100,00		1641 - Emprunts et dettes assimilés	0,00	
204 - Subventions d'équipement versées	0,00		165 - Dépôts et cautionnements	0,00	
21 - Immobilisations corporelles	5 500,00		21 - Immobilisations corporelles	8 547,06	
23 - Immobilisations en cours	0,00		024 - Produits de cessions d'immo	0,00	
041 - Opérations patrimoniales	0,00		040 - Opérations patrimoniales	0,00	
	0,00				
			1068 - Autre réserves	11 682,96	
001 - Solde d'exécution de l'inves reporté	11 682,96		021 - Virement de la section fonctionnement	6 052,94	
TOTAL BP 2026	26 282,96		TOTAL BP 2026	26 282,96	

Nadège Le Roux

Budget Général 2026

FONCTIONNEMENT

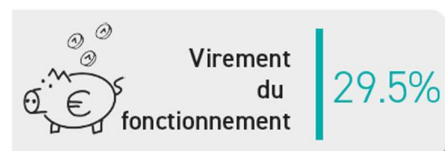
RECETTES



HT

INVESTISSEMENT

RECETTES



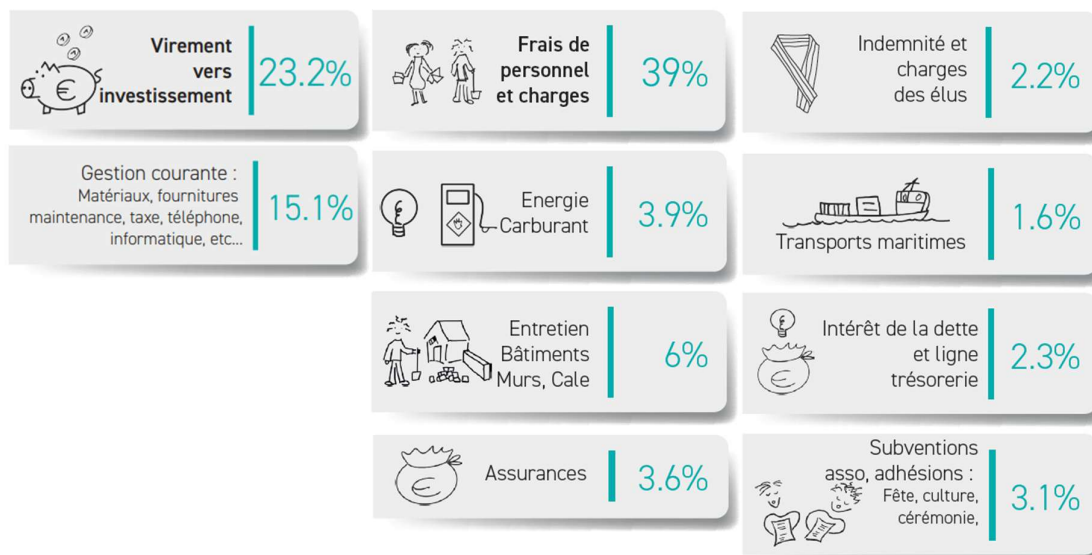
FONCTIONNEMENT
1 303 897.48 €

INVESTISSEMENT
1 024 251.98 €

prévisions par thèmes

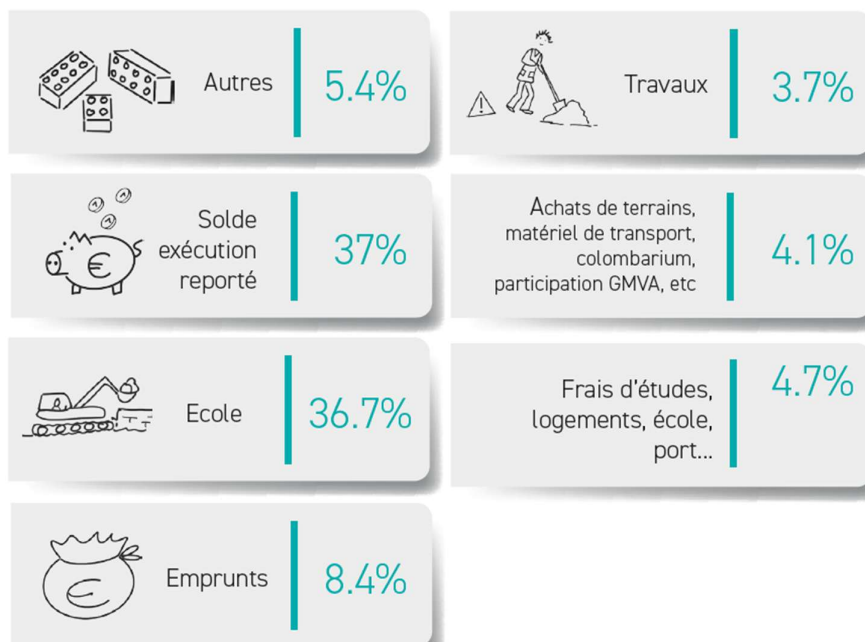
DÉPENSES

FONCTIONNEMENT



DÉPENSES

INVESTISSEMENT





« HABITER ET HARMONISER »

Michel DUDON, Daniel LORCY, Clément KOUYOUMDJIAN, Géraldine DAIGREMONT

Fin de partie

La révision du PLU nous a pris presque cinq ans de réflexions, d'échanges et de communications avec les Iledarais, elle a impliqué une vingtaine de participants et conseillers du bureau d'étude, de GMVA, du PNR et surtout des élus sous la présidence de Monsieur le maire. Merci à toutes et tous.

En dehors de la nécessaire mise en conformité avec les nouvelles lois nous avons une double intention, montrer le réel de la situation actuelle sous toutes ses formes et convoquer l'imaginaire dans toutes ses directions pour se projeter dans un temps long.

Un PLU a pour fonction essentielle de tamiser le présent pour y débusquer les prémises du futur. Il lui faut se libérer des constructions contingentes du réel et de ses figures imposées par l'incertitude du cadre contemporain qui entretient l'inaction et justifie la passivité et le conservatisme (c'était mieux avant).

Nous avons besoin de mêler davantage la création architecturale, le souci environnemental, les ressources locales et la critique sociétale. Parce que sans regards sur son territoire, sans corps matérialisés, sans touchers et sans parfums, la politique est dépourvue de ce qui fait la plus belle part de l'humain, sa capacité à éprouver et à transcrire ce qui a été ressenti pour le partager avec d'autres.

« Là où le sol s'est enlaidi, là où toute poésie a disparu du paysage, toute imagination architecturale s'est éteinte, les esprits s'appauvrissent, la routine et la servilité s'emparent des âmes et les disposent à la torpeur et à l'inaction. » Elisée Reclus.

Michel Dudon

Y-a-t-île une vie sur la planète ARZ ?

Un chêne se prélassait dans un champ vers Rudevent, doucement bercé par le vent et chauffé par le soleil. Ses feuilles bruissaient faiblement lorsqu'il sentit un oiseau descendu du ciel, se poser sur une de ses branches et se balancer doucement.

- J'ai un projet, dit l'oiseau à l'arbre, c'est le printemps ! si on faisait un nid ensemble ?

- Tu veux de mes brindilles ? dit l'arbre.

- Oui, dit l'oiseau, mais aurais-tu aussi un peu de nourriture pour ma future couvée ?

- Je ne sais pas qui tu es, dit l'arbre, car il me manque des yeux pour te voir. J'ai bien des glands pour toi, mais chante un peu que je te reconnaisse.

- Je ne chante que le matin au lever du soleil, répondit l'oiseau, mais tes glands ne me donnent pas envie, je ne suis pas un écureuil ! Le plat que je préfère ce sont les vers de terre.

- J'en ai plein entre mes racines, lui répondit l'arbre, un vrai fast food mais il te faut les manger avec modération car, moi aussi, j'en ai besoin pour vivre.

Justement un ver, entendant converser l'arbre et l'oiseau, sortit la tête de son turricule. Eh, là-haut ! dit-il, je préfère aider à nourrir l'arbre plutôt que d'être mangé par un merle !

Il disparut aussitôt, continuant à creuser ses galeries pour aérer le sol, sans jamais lever les yeux vers le ciel.

A force de creuser en tous sens le ver tomba sur un caillou.

- Tu veux que je te remonte à l'air libre ? dit-il au caillou.

- Certainement pas ! dit le caillou, je ne veux pas finir dans une fronde pour tuer des oiseaux.

- Et pourquoi pas dans un musée géologique ?

- Ah non ! dit le caillou, je ne veux pas finir derrière une vitrine avec tous ces regards qui m'intimident. J'aime ma liberté avant tout ! Et puis je suis utile pour l'arbre, quand il est un peu anémié je lui apporte des minéraux en me dissolvant doucement.

- Puisque tu es un peu plat, dit le ver de terre, et que tu aimes la liberté, te ne voudrais pas faire des ricochets ?

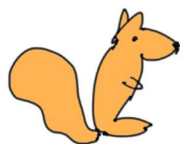
- J'en rêve, dit le caillou...La plage, les bords de mer, un bon bain après plusieurs rebonds... Bronzer à Brouel !

- En attendant, lui dit le ver de terre, reste calme, tu es bien là où tu es coincé dans des racines.

- C'est mon karma, lui répondit le caillou.

Sur ce, l'arbre senti un autre oiseau se poser sur son tronc, bien accroché par ses griffes pointues.

- C'est ta copine ? demanda l'arbre à l'oiseau posé sur sa branche.



- Certainement pas, moi je suis tout noir avec un bec jaune, le dernier arrivant est tout vert avec des plumes rouges sur la tête, y-a pas photo !
- J'ai un projet, dit le nouvel arrivant, c'est le printemps, si je faisais un nid chez toi ?
- Toi aussi, dit l'arbre, mais j'ai déjà un locataire à la deuxième branche. Si tu veux j'ai encore de la place sur la troisième.
- Tu manges aussi des vers ? demanda l'arbre au nouvel arrivant.
- Non, dit l'oiseau, seulement des fourmis et des insectes xylophages qui prolifèrent sous ton écorce.



- Ça c'est sympa, lui répondit l'arbre, car ils me chatouillent tout le temps et je ne peux pas me gratter, vas-y, régale-toi !
- Oh là là, dit soudain l'arbre, qu'est-ce que tu me fais, tu es un vrai marteau piqueur et ça résonne jusqu'au bout de mes brindilles.
- Quand je commence je ne peux plus m'arrêter, dit l'oiseau, je fais jusqu'à 12000 coups par

jour, certains soirs j'en ai un peu mal au crâne.

- Tu ne serais pas un pic-vert par hasard ? lui demanda l'arbre.

- Oui, dit l'oiseau tambourineur, mais maintenant laisse toi faire, je vais devenir ton deuxième locataire en creusant ma loge dans ton tronc.

Et l'arbre, tout joyeux, se mit à pleurer de la sève. Les feuilles attendaient tranquillement l'automne pour fertiliser le sol et nourrir les vers.

Le ver, lui, avait migré là où on ne pourrait pas le manger ni l'écraser et faisait son boulot de mineur de grands fonds.

Le caillou restait calme attendant la prochaine ère géologique.

Le merle piétinait laborieusement le sol sans grand succès pour attirer le ver.

Le pic-vert, avec sa grande langue toute collante, léchait le tronc de l'arbre.

Ce qui est tout en haut dans le ciel tient souvent grâce à ce qui reste tout en bas dans le sol.

Et, comme le savent tous les marins, dans une chaîne, tous les maillons comptent, même le maillon faible.



Michel Dudon



« ENTRETENIR & NAVIGUER »

Stéphane BUZENET, Philippe ROUGIER, Michel DUDON, Daniel LORCY

Renouvellement AOT

Le renouvellement de notre AOT se poursuit. Après l'audition à la Commission Nautique Locale « CNL », et le passage en préfecture « CDNPS », notre AOT continue son chemin administratif. Nous sommes dans la dernière ligne droite avec la consultation du public qui a démarré lundi 16 février pour une durée de 31 jours. C'est la dernière étape avant la future validation de son renouvellement.

Ce travail que la commune a mené pendant 2 ans permettra d'avoir une AOT à jour pour les quinze prochaines années.

Stephane Buzenet



« SOIGNER ET ACCOMPAGNER »

Philippe ROUGIER, Nadège Le ROUX, Nicole L'ALEXANDRE, Myriam AIME

Cancers colorectaux : faites-vous dépister

Chaque année, le cancer colorectal touche plus de 47 000 personnes en France. Il est responsable de plus de 17 000 décès par an. Pourtant, la plupart de ces cancers pourraient être prévenus, et beaucoup de vies sauvées grâce au dépistage. Il permet de détecter à la fois des cancers, le plus souvent à un stade précoce guérissable à 90%, mais aussi et surtout des lésions précancéreuses dont l'ablation au cours d'une coloscopie permet d'éviter l'apparition ultérieure d'un cancer.

Cette année comme l'an passé tous ceux qui ont entre 50 et 74 ans et qui n'ont pas eu de coloscopie dans les 5 ans précédents sont invités à retirer un test auprès de leur médecin ou à la poste après remplissage d'un questionnaire très simple. N'hésitez pas à profiter de ce dépistage simple, efficace et gratuit dont l'utilité est largement prouvée

Philippe Rougier

Les rendez-vous

15 mars

Elections municipales
au Gourail

22 mars

Elections municipales
au Gourail

Infos pratiques

MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h00

AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Mardi 3 mars, 12 mai de 15h30 à 17h00, salle Greven
Sur rendez-vous : 02 97 69 52 00

COLLECTE ORDURES MENAGERES

2, 9, 16, 23, 30 mars
7, 13, 20, 27 avril

COLLECTE BACS JAUNES

10, 24 mars
8, 21 avril

CIPM

Du mercredi au dimanche de 13h00 à 17h30

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Samedi de 15h00 à 17h00

TY-INFO SERVICES

A la médiathèque de 09h45 à 12h45 et de 13h30 à 15h30,
mardi : 3, 17, 31 mars
Rendez-vous par téléphone : 06 59 57 59 28

CONSULTATION DU Dr QUÉRÉ

19 mars, 9 avril, 7 mai, 4 juin
Espace Kerjouan
Sur rendez-vous : 02 97 44 31 00 (le matin)

Merci Sophie !

Pendant 6 ans, et en toute discrétion, elle a essaimé ses dessins au fil des pages du Petit Courrier. Merci à Sophie Condé, pour son regard toujours décalé et bienveillant !



Carte blanche aux associations

Arz'imut

ACCUEILLIR LE FESTIVAL, ENSEMBLE

Depuis sa création, le Festival du Petit Caillou s'inscrit comme un rendez-vous culturel à part sur l'île. Un festival pensé à taille humaine, où la musique, la convivialité et l'engagement se rencontrent dans un esprit simple et sincère. Chaque édition est le fruit d'une dynamique collective, portée par des profils aux sensibilités et aux parcours variés, réunis autour d'une même envie : faire vivre un moment de partage ouvert à tous.

Pour que cet événement se déroule dans les meilleures conditions, un enjeu crucial se pose : l'hébergement des artistes, techniciens et bénévoles. Sur une petite île, l'organisation logistique doit composer avec un espace limité et la nécessité de favoriser convivialité et dynamisme, pour que chacun puisse vivre pleinement l'expérience du festival.



C'est pourquoi le festival lance un appel aux île d'arais. Chaque logement proposé, permet aux équipes et aux artistes de se préparer, se reposer avant d'être en scène et de s'immerger dans l'ambiance festive et solidaire de notre caillou.

Devenez acteur du festival en contribuant à faire de cet événement un moment mémorable pour tout le monde.

Si vous souhaitez accueillir des artistes ou de sympathiques bénévoles, nous vous invitons à prendre contact avec l'association Arz'imut. Chaque geste compte et permet de renforcer



notre élan de solidarité, tout en pérennisant un modèle de festival humain et local.

Cette année le festival se tiendra les 24 et 25 juillet 2026. La troisième édition approche, et comme chaque année, le festival repose sur l'énergie et l'engagement d'une cinquantaine de bénévoles de tous âges et de toutes professions ; mais aussi de ses fidèles partenaires locaux ou proches.

Si vous aussi vous souhaitez participer à l'aventure, en tant que bénévole, partenaire, ou simplement citoyen de l'île, par le prêt de matériel ou de service, n'hésitez plus à contacter l'association.

Plus qu'un événement, le Festival du Petit Caillou est une histoire collective, écrite par celles et ceux qui s'y engagent et par un public fidèle, toujours au rendez-vous.

Courir à l'Île d'Arz



L'édition 2026 du Tour de l'île d'Arz aura lieu le samedi 23 mai 2026 à 11h (horaire à confirmer).

L'arrivée aura lieu à Pénéra (11h30-13h00) où une buvette sera organisée.

Nous vous espérons nombreux à venir encourager les participant-es!

Appel aux bénévoles

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps le vendredi après-midi et/ ou le samedi pour nous aider dans l'organisation (remise des dossards, mise en place, surveillance parcours, buvette,...) merci de vous signaler en nous envoyant un texto au 06 69 93 28 92.

Nous en profitons pour remercier à nouveau les bénévoles de l'année dernière, leur implication et leur bonne humeur ont contribué au succès de la course !

L'association Courir à l'Île d'Arz